

Organisation des visites « changements à venir »

Madame, Monsieur,

Compte-tenu de l'organisation de la campagne de vaccination Covid des résidents et personnels de l'EPMS Marie du Merle, nous vous informons qu'il n'y aura pas de visites des familles les :

➤ ***Jeudi 14 et vendredi 15 janvier 2021.***

Nous vous remercions de votre compréhension.

D'autre part, après évaluation du dispositif de visites sur RDV mis en place depuis fin octobre, il s'avère que **le hall d'entrée n'est pas suffisamment adapté pour la gestion des RDV et des flux entrants/sortants. Ce point d'accueil sera supprimé à partir du 18 janvier 2021** ; cela réduira le nombre de visites possibles par semaine. Pour les personnes venant à fréquence rapprochée, il vous est demandé d'adapter votre fréquence de visite afin que chaque résident puisse bénéficier de visites régulières. Nous vous remercions de respecter dans la mesure du possible **2 créneaux hebdomadaires par résident.**

Pour rappel :

Les visites sont sur rendez-vous de 13h50 à 17h du mardi au samedi. Rendez-vous pris au préalable par téléphone au 02.31.32.83.31 (aux heures d'ouverture de l'administration du lundi au vendredi : 8h30 – 12h30 – 14h- 16h30).

- **2 visiteurs maximum à la fois.**
- **Visites encadrées au RDC de l'EPMS** dans l'un des 2 points d'accueil (salle polyvalente, salle de télémedecine) avec obligation de laisser la porte ouverte.
- Visites interdites pour les mineurs de moins de 11 ans. Mineur accompagné avec un adulte, si le mineur peut porter un masque, et uniquement par binôme « 1 adulte-1 enfant ».
- **Respect obligatoire des mesures barrières** : lavage des mains, distanciation physique, et port de masque chirurgical fourni par l'EPMS.
- Obligation de prise de température et de consignation de ses coordonnées sur un registre dédié.
- Obligation de respect du circuit pour le point de rencontre famille/résident.

En cas de non respect de ces consignes, il sera prononcé une interdiction des visites.

Je vous remercie, au nom, de toute l'équipe de l'EPMS de respecter ces consignes d'organisation, que nous ferons évoluer à l'avenir en fonction des directives nationales.

La Direction